Politique de dons, commandites et subventions



La Municipalité du canton de Saint-Camille se soucie du bien-être de ces citoyens et citoyennes ainsi que de sa communauté. Elle désire par cette politique établir les paramètres lui permettant d'analyser de façon objective et équitable les demandes d'assistances financières provenant de différents organismes.

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

- Encadrer l'octroi de dons, subventions et commandites afin d'assurer une gestion équitable, transparente et responsable des fonds publics.
- Soutenir des initiatives qui contribuent au développement social, culturel, communautaire, sportif et environnemental de la Municipalité.
- **Définir** les critères d'admissibilités clairs pour les demandeurs.

PRINCIPES DIRECTEURS





Transparence



Complémentarité



Responsabilité

CRITÈRES D'ANALYSE



Situation géographique



Impact sur la communauté



Nombre de bénéficiaires



Cohérence avec la planification stratégique



Capacité de réalisation



COMMENT FAIRE UNE DEMANDE?



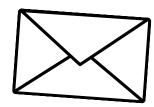


- Remplir le « **Formulaire de demande d'aide financière** » qui se trouve à la page suivante.
- Envoyer la demande à la Municipalité **avant le 30 octobre** de l'année en cours **pour l'année suivante.**

Pour des nouveaux projets, les demandeurs peuvent faire parvenir leur demande tout au cours de l'année.

Faire parvenir votre demande complète au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité du canton de Saint-Camille 85, rue Desrivières Saint-Camille (Québec) JOA 1G0



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- L'organisme demandeur, sauf exception, doit être sans but lucratif. Tout don, subvention ou commandite accordé doit servir prioritairement à financer les actions des organismes ou regroupements reconnus par la municipalité et pour le bien de la communauté.
- La Municipalité n'accepte aucune demande de don ou de subvention provenant d'individu pour leur bien personnel, d'organismes à but lucratif, de commerces, d'entreprises ou d'institutions privées. Toutefois, des commandites pourraient être accordées à des entreprises à but lucratif pour des activités non récurrentes répondant de façon exceptionnelle aux critères d'analyse énumérés à l'article 6 de la présente politique.
- L'organisme doit collaborer et fournir aux autorités municipales tous les documents et les informations jugés nécessaires, qu'elles soient précisées dans le formulaire de demande ou requises ultérieurement. Un protocole d'entente peut être exigé pour des demandes importantes.
- L'organisme doit faire une seule demande par année. La demande doit donc comporter tous les besoins annuels.
- Les montants accordés sont seulement pour l'année en cours de la demande. Le montant accordé peut donc être modifié ou retiré d'une année à l'autre.



MODALITÉS DE VERSEMENTS

La Municipalité se réserve le droit de refuser toute demande selon le nombre de demandes déposées et les disponibilités budgétaires.

Si le projet est accepté, il devra être accompagné d'une résolution du conseil municipal si celui-ci n'est pas inscrit au budget annuel de la Municipalité.

Formulaire de demande d'aide financière



A. Renseignements sur l'organisme

2. 3. B.	Adresse:				
				Code postal :	
	Téléphone :Courriel :				
	Nom de la personne responsable du dossier : Statut juridique de l'organisme :				
			Année approximative de fondation :		
	Renseignements sur l'utilisation des subventions ou dons et impact sur la communauté Est-ce que les subventions ou dons seront utilisés pour des projets spécifiques? Si oui, compléter la section C; si non, continuez à la section D. Quelle est l'utilisation prévue de la subvention? Quel est l'impact de l'organisme sur la communauté de Saint-Camille?				
			Cor	mnlátar las quastions da la sac	ction C si les fonds demandés sont pour un projet spécifique
			C. Renseignements si les fonds sont pour un projet spécifique		
			3.	Nom du projet :	
	La demande de projet est-elle faite pour un groupe d'organismes?				
	Si oui, inscrire le nom des organismes qui sont parties prenantes du projet et leur statut juridique :				
Joindre une lettre de chacu	n d'eux attestant leur participation au projet				
Quelle est la date de réalisation prévue du projet ?					
D.	Autres renseignem	nents			
1.	•	un support à la Municipalité de Saint-Camille pour des du prêt de matériel ou personnel pour vos activités ?			
	Montant de la subv	vention demandée :			
Ε.					
E. F.	Date et signature				